

## Éducatrices ou éducateurs en service de garde - MODIFICATION

### Divers besoins contractuels – école de l'Envolée, école du Nouveau-Monde, école L'Oiseau-Bleu, école Carle, école de la Rose-des-Vents

Vous aimez relever des défis? Vous êtes une personne attentionnée et créative dans votre travail? On vous reconnaît pour votre polyvalence, votre dynamisme et votre sens du travail d'équipe? L'emploi d'éducatrice ou éducateur en service de garde est tout désigné pour vous!

#### **Nature du travail :**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

#### **Attributions caractéristiques :**

La personne salariée de cette classe d'emplois, entre autres, prépare, anime et participe au déroulement d'activités telles que les activités sportives, culturelles, de détente et ludiques, tant intérieures qu'extérieures, selon la programmation établie et conformément aux méthodes d'interventions éducatives.

Elle assure l'encadrement et la sécurité des élèves conformément aux règles de conduite, aux mesures de sécurité et aux recommandations des parents; elle leur prodigue les premiers soins et, au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents; elle avise les parents et autres personnes concernées au sujet du comportement de l'élève. Elle répond aux questions des parents et échange avec eux quotidiennement l'information pertinente.

Pour plus de détail, consulter le plan de classification de ce corps d'emploi [ici](#).

#### **Qualifications requises: - scolarité :**

Être titulaire d'un diplôme de 5<sup>e</sup> année du secondaire et de l'attestation d'études professionnelles en service de garde ou être titulaire d'un diplôme et d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente.

#### **Autre exigence de base :**

➤ Être titulaire d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit (8) heures

Le Centre de services scolaire des Draveurs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent également être prises pour les personnes handicapées.

#### **Détail des contrats**

##### **École de l'Envolée :**

- Contrat de 7h30 par semaine (dîners des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année)  
Horaire de travail : 11h35 à 13h05 du lundi au vendredi

##### **École L'Oiseau-Bleu :**

- Contrat de 24h20 par semaine (élèves de maternelles à besoins particuliers)  
Horaire de travail : 7h15 à 8h25, 11h50 à 13h10 et 14h35 à 16h45 du lundi au vendredi
- Contrat de 17h20 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 7h15 à 8h15, 11h50 à 13h05 et 15h35 à 16h35 du lundi au vendredi
- Contrat de 6h35 par semaine (dîners des élèves réguliers)  
Horaire de travail : 11h50 à 13h05 du lundi au vendredi

##### **École du Nouveau-Monde :**

- Contrat de 23h25 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 7h05 à 8h30, 11h55 à 13h15 et 15h40 à 17h20 du lundi au vendredi
- Contrat de 18h55 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 7h15 à 8h30, 11h55 à 13h05 et 15h40 à 16h50 du lundi au vendredi
- Contrat de 16h50 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 7h20 à 8h20, 11h55 à 13h05 et 15h40 à 16h40 du lundi au vendredi

##### **École Carle :**

- Contrat de 31h55 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 6h40 à 8h30, 11h50 à 13h15 et 14h40 à 17h30 du lundi au vendredi
- Contrat de 17h05 par semaine (élèves EHDAA)  
Horaire de travail : 7h25 à 8h25, 11h50 à 13h13 et 15h40 à 16h30 du lundi au vendredi
- Contrat de 12h55 par semaine (élèves EHDAA)  
Horaire de travail : 7h25 à 8h25 et 11h50 à 13h13 du lundi au vendredi
- Contrat de 7h15 par semaine (dîners des élèves réguliers)  
Horaire de travail : 11h50 à 13h13 du lundi au vendredi

##### **École de la Rose-des-Vents :**

- Contrat de 13h25 par semaine (élèves réguliers)  
Horaire de travail : 11h20 à 12h45 et 15h10 à 16h30 du lundi au vendredi

## Avantages sociaux

- Conciliation travail-famille (congé pour la période des fêtes, aménagement de la semaine de relâche);
- Régime de retraite avantageux;
- Formations et perfectionnement continus;
- Possibilité de promotion;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Rabais corporatifs.

## Conditions de travail

Taux horaire: de 22,54 \$ à 26,00 \$

Horaire de travail :

Selon les besoins (voir encadré dans le bas selon les divers postes)

Date d'entrée en fonction:

Dès que possible, en fonction des besoins

Lieu de travail :

Territoire du Centre de services scolaire des Draveurs (voir encadré dans le bas selon les divers postes)

## Pour poser votre candidature

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante : [srhsoutien@cssd.gouv.qc.ca](mailto:srhsoutien@cssd.gouv.qc.ca)